

PICARDIE  
NATURE

# PICARDIE NATURE

N° 55



REVUE TRIMESTRIELLE PUBLIEE PAR L'ASSOCIATION PICARDIE NATURE



Revue trimestrielle publiée par **PICARDIE NATURE**  
Association régie par la loi de 1901

Affiliée à France Nature Environnement  
Agréée par les ministères de l'Environnement,  
de l'Équipement et de la Jeunesse et des Sports

Siège social : **14, Place Vogel Amiens**  
Adresse postale : B.P. 835 80008 Amiens Cédex 1  
Tél. 22 97 97 87 - Fax. 22 92 08 72 - CCP Lille 872. 02 E 026

**Directeur de la publication : Patrick THIERY**

Dactylographie : Séverine DERICQUE

Mise en page : Bernard COUVREUR

Impression : Copy-Self - Amiens

---

## **SOMMAIRE**

---

Editorial p 3  
Informations p 4 à 9  
En Picardie p 10 et 13  
La vie de votre association p 14 à 20  
Chronique rebelle p 21  
Au calendrier p 22 et 23

Le loup en Europe p 24 et 25  
Agriculture : compréhension et rentabilité p 26 et 27  
Quelle agriculture pour l'Europe p 28 et 29

Adhésion et Abonnement p 31

# • EDITORIAL •



*Et si on parlait de politique, de politique régionale, de politique régionale de l'environnement...*

*Les dernières élections ont vu l'arrivée des écologistes au sein des conseils régionaux. Au delà de cette nouveauté, c'est l'intérêt des Français et des Picards pour les questions d'environnement - dont certaines commencent sérieusement à empoisonner leur quotidien - qui est mis en évidence. Nous ne doutons pas que "l'écologie" sera une des données des enjeux économiques et politique de la région, dans les prochaines années.*

*Le Conseil Régional, qui s'est doté d'un outil de réflexion et de propositions dans ce domaine en créant en Septembre 1990 l'Agence Régionale pour l'Environnement en Picardie, devrait logiquement développer les attributions de celles-ci.*

*On peut craindre, par contre, que l'A. R. E. P. ne soit l'objet de convoitises ou que l'on mette l'environnement à toutes les sauces. Quoiqu'il en soit, les citoyens préoccupés par les problèmes de pollution de l'air et de l'eau ou par la dégradation des milieux naturels et des paysages, jugeront sur les résultats et le sérieux avec lequel les élus aborderont ces sujets.*

*Nous avons été les témoins ces 20 dernières années de la modification du paysage rural, de l'urbanisation du littoral (certes encore limitée mais constamment menaçante), de l'exploitation intensive des granulats dans les vallées alluviales, mosaïque de milieux biologiquement riches transformés définitivement en trous d'eau, de la raréfaction d'espèces animales et végétales ...*

*Il est grand temps ... d'agir en Picardie.*

*Patrick THIERY.*

## SOUSCRIPTION INTERNATIONALE POUR LA GRUE CENDREE.

**La Champagne : terre d'accueil pour les Grues cendrées. Fabuleux voyage... 5000 kilomètres à travers l'Europe.** Les Grues cendrées nichent dans les pays nordiques et traversent la France pour rejoindre leurs quartiers d'hiver en Espagne. A l'aller comme au retour, la Champagne est une halte vitale. Le grand oiseau gris est aujourd'hui gravement menacé par la disparition de cette étape.

**Une chance unique.** Sur les bords du lac du Der, un espace est aujourd'hui réservé aux Grues cendrées : **la ferme aux Grues.**

**Devenez marraine ou parrain** d'une Grue cendrée, d'un couple, d'une famille. Votre soutien assurera nourriture et tranquillité, indispensables à leur survie.



Mademoiselle, Madamè,  
Monsieur, \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Adresse. \_\_\_\_\_

Code/Ville \_\_\_\_\_

Le chèque est à libeller à l'ordre du CPNCA «Grue cendrée» et à adresser au Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne 08240 Boult-aux-Bois. **Pour tout versement égal ou supérieur à 250 f, j'économiserai 100 francs d'impôts ! Un reçu de déductibilité fiscale me sera envoyé. Oui, je souscris au parrainage et verse la somme de**

- ..... f
- 250 f pour une Grue cendrée
- 300 f pour un couple
- 500 f pour une famille
- ..... f et plus pour les Grues cendrées.

Dans tous les cas, **je recevrai** régulièrement des nouvelles de mes filleul(e)s grâce à la «**Lettre des Grues cendrées**». Pour tout versement supérieur à 250 f, je recevrai une superbe broche, réservée exclusivement aux marraines et parrains et la très belle plaquette : «**la Grue cendrée sur les Grands lacs de Champagne**». Il n'existe que trois régions en France, où les Grues cendrées s'arrêtent au cours de leur migration : en Lorraine, en Aquitaine et sur les grands lacs de Champagne

## UN APPEL AU SECOURS !

Vous avez tous apprécié l'action de SOS Loire Vivante qui, depuis 3 années, se dépense sans compter, avec tout le mouvement Loire Vivante, pour essayer d'épargner à la Haute Vallée de la Loire et à l'ensemble du fleuve un véritable désastre écologique. Un premier résultat a été obtenu, le 31 Juillet dernier, avec l'abandon de 2 projets de barrages, celui de Serre de la Fare, sur la Haute Vallée de la Loire, celui de Chambonchard, sur le Cher.

Le résultat est encourageant, **mais il faut continuer !** La Quatrième Solution est loin d'être mise en place et ne le sera que sous notre pression, que sous votre pression. **Le projet de Naussac 2 et 3 arrive, ainsi que celui du Veudre et d'autres tout aussi délirants.** SOS Loire Vivante a donc plus de travail qu'avant, mais moins de moyens. Pourquoi ? D'une part, beaucoup d'adhérents ne cotisent plus, croyant la lutte gagnée : plus de 800 adhérents n'ont par exemple pas recotisé depuis plus d'un an ! D'autre part, les sympathisants ont moins tendance à acheter du matériel de soutien. **Enfin, le soutien du Fonds Mondial pour la Nature est en baisse.** Le budget de SOS Loire Vivante, lui, n'a pas baissé, (50 000 francs par mois environ, ce malgré une gestion de plus en plus rigoureuse). Les conséquences ? **SOS Loire Vivante est dans une situation financière critique,** malgré le fait qu'une bonne part du travail soit faite par des bénévoles, une seule personne travaillant à temps partiel pour l'association. Notre fonctionnement



est devenu impossible, les conditions de travail, dans un local exigü, sont particulièrement pénibles : nous n'avons même pas les moyens de renouveler le photocopieur qui aurait bien besoin de partir au recyclage, après 4 années de bons et loyaux services... Le choix qui se pose est donc extrêmement simple. Ou bien la base d'adhérents et de sympathisants s'élargit, afin d'assurer le volume indispensable de finances nécessaire. Ou bien **l'association disparaît purement et simplement**, avec tout ce que cela peut impliquer.

Pensez-y : 100 francs par an, pour sauver un fleuve, dans un pays qui se moque de ses rivières et de son eau, c'est dérisoire. 3 000 adhérents, pour une association qui lutte contre un bulldozer milliardaire tel que l'EPALA, c'est beaucoup trop peu. Alors, en ces temps où de plus en plus de voies éclairées s'élèvent, dans le monde entier, **pour dénoncer la folie de la destruction de la Nature, le pillage de toute les ressources de notre petite planète. Faites un don, essentiel, pour la Loire, pour l'Allier, pour les rivières vivantes... Pour l'eau et ceux qui la défendent, pour SOS Loire Vivante. SOUTENEZ-NOUS ! MERCI !**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N° adhérent : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

- Je donne  
 J'adhère  
 Je fais adhérer  
 Je soutien l'achat d'un nouveau photocopieur :  
 50 F       100 F       150 F   
 200 F       PLUS

à retourner à : SOS LOIRE VIVANTE  
 - 8, rue Crozatier 43000 LE PUY  
 TEL : 71 05 57 88

## SAUVEZ NOS FORETS VIERGES BOYCOTTAGE DE PRODUITS FORESTIERS SUEDOIS !

Tous les jours des forêts vierges le long de la chaîne de montagnes à l'ouest de la Suède sont abattues pour devenir du papier hygiénique, du carton et d'autres produits connus de l'exploitation suédoise. Ces forêts

sont les derniers lieux de refuge pour nombre de plantes et d'animaux de notre pays, où presque toutes les forêts ont été transformées en paysage industriel. Elles sont même les derniers lieux de refuge en Europe pour nombre d'espèces ! L'association FURA exige depuis 1984 auprès des entreprises forestières et de notre gouvernement une protection des forêts de haute altitude. Jusqu'ici, notre effort est malheureusement resté vain. Nous cherchons maintenant un soutien international. Aidez-nous à combattre les entreprises avec leur propre arme : l'argent. N'achetez pas leurs produits ! Et, plus important encore : informez-les que vous n'achèterez pas leurs produits tant qu'ils utiliseront du bois des forêts de haute altitude ! Ci-inclus un bref résumé du problème ainsi qu'une liste des entreprises en question et de leurs entreprises de sous-traitement dans votre pays. Recommandez à vos membres d'écrire à une entreprise, au moins, ou au premier ministre (Carl Bildt Riksdagen S-100 12 STOCKHOLMSWEDEN) ! Ci-inclus aussi un exemple de lettre à envoyer. D'autres activités, telles que des manifestations devant leurs bureaux, sont, évidemment, très appréciées. Afin de faciliter notre travail dans la suite, nous vous demandons de bien vouloir nous envoyer une photocopie de votre lettre et de nous informer si vous prenez d'autres mesures.

FURA

c/o Olof Johansson, Glen, S-840 31 Asarna, Suède.

Téléphone : (0) 687-14048

### UN BREF RESUME :

La Suède est un pays de forêts. 58 pour cent de sa superficie totale est couverte par la forêt. Elle est très importante pour l'économie suédoise. Les produits de l'industrie forestière représentent 20 pour cent de l'exportation. Les forêts du nord de la Suède ont subi des changements profonds pendant ces dernières dizaines d'années. Le paysage a été transformé de terre sauvage en terre de production. La sylviculture suédoise est très mécanisée. On fait d'immenses abattages et on utilise des méthodes telles que le drainage de forêt, le hersage et les plantations monoculturelles avec une espèce génétiquement modifiée. L'uniformité en âge et en espèce de ces monocultures a causé une pauvreté écologique chez la grande majorité des forêts suédoises. Parmi les plantes et les animaux menacés et rares en Suède aujourd'hui, la moitié est menacée par la sylviculture moderne. Des forêts, il ne nous reste que de petites parcelles dispersées, sauf une zone de 1000 km de long de la chaîne de montagnes à l'ouest de la Suède. Ce sont des forêts de haute altitude, très peu touchées par la



Entreprises de sous-traitement en France :

Peaudouce SA (1) B. P. 5. 59126 LINSSELLES	SCA Emballage France SA (2) B. P. 2 44340 BOUGUENAIS
--	--

SCA Promotion France SA (2) B. P. 17 92602 ASNIERES CEDEX	Tallineau emballage service (2) B. P. 163 44230 SAINT SEBASTIEN/LOIRE
--	--

Cartonnerie Norembal SA (2) Rue A Ledant 02580 ETREUPONT	Les Bois de la Baltique SA (3) B. P. 4153 76723 ROUEN CEDEX
--	---

Svenska Cellulosa (France)  
Ile de la Jatte  
8, Bvd du Parc  
92523 NEUILLY-SUR-SEINE

Produits principaux :

1. Articles hygiéniques et vêtements : Melka, Tenson, Ambizz, Tissue. 2. Carton, emballage. 3. Bois scié.

Korsnäs AB  
S-801 81 GÄVLE  
SWEDEN

Telefax : (0)26-19 50 22

Entreprises de sous-traitement en France :

Korsnäs France SA  
79, av. Raymond Poincaré  
75116 PARIS  
(Vente)

## SAUVONS ENSEMBLE L'UN DES DERNIERS PARADIS TERRESTRES.

*Il a fallu des milliards d'années pour amasser ce trésor biologique. Il suffit de quelques jours pour en détruire à jamais d'immenses surfaces.*

La forêt de Guyane française est la seule au monde à ne posséder aucun espace protégé. Des centaines d'espèces

animales et végétales sont menacées d'y disparaître à jamais.

Ainsi s'en va, jour après jour, l'une des plus précieuses richesses du monde, essentielle à sa survie et à l'avenir de nos enfants.

La Guyane française est recouverte à 95 % par une forêt tropicale humide unique au monde. Ses 7 300 000 ha constituent, en effet, la plus grande surface de forêt tropicale d'un seul tenant, presque totalement vierge et inhabitée. Partout ailleurs, la forêt tropicale est habitée, morcelée, découpée et dégradée de bien des façons. La forêt guyanaise, elle, peut encore être sauvée. Mais il faut faire très vite ! Car ce patrimoine biologique exceptionnel, dont la France a tout à la fois la propriété et la responsabilité, est actuellement gaspillé par une exploitation forestière injustifiée. Extrêmement fragile puisque son épaisseur ne dépasse pas 20 à 30 cm, le sol est décapé par les bulldozers, compacté par les engins lourds, livré à l'érosion, appauvri à jamais. Ainsi sont profondément dégradés des milliers d'hectares de forêt guyanaise, chaque année, et avec eux des espèces biologiques rares et l'habitat d'animaux en voie de disparition.

### 40 % des médicaments proviennent des plantes de la forêt tropicale livrées à une destruction suicidaire.

Les richesses biologiques de la forêt guyanaise sont loin d'être toutes explorées et pourtant on y détruit, chaque jour, des espèces qui peuvent être essentielles pour l'Homme. Cette attitude est d'autant plus suicidaire que l'on sait maintenant que les forêts tropicales constituent l'un des plus importants gisements botaniques de la planète... et que nous leur devons 40 % des médicaments que nous utilisons. Les savants estiment, par exemple, que les forêts humides tropicales ne renferment pas moins de 1 400 plantes susceptibles de soigner le cancer.

### Un écosystème fragile et sans protection !

La forêt de Guyane française n'est pas seulement exceptionnelle par sa richesse. Elle l'est aussi par l'absence totale de protection dont elle est victime ! La Guyane française est l'un des seuls pays du monde à n'avoir ni parc national, ni réserve naturelle, ni même de réglementation sur la chasse. On y fait ce que l'on veut, on y détruit ce que l'on veut, on y tue ce que l'on veut... c'est le «Far West» en plein XXème siècle, à 7 heures d'avion de la métropole ! Or, dans cet écosystème fragile, abattre un seul arbre, c'est condamner à mort des centaines de plantes, d'insectes et de micro-organismes. C'est aussi réduire le territoire d'animaux dont la survie est de plus en plus menacée : perroquets, aras, tapirs, jaguars,







## NON À LA DECHARGE DE MONS-BOUBERT

Nous faisons appel à tous les organismes susceptibles de nous soutenir dans nos actions. Notre propos est d'empêcher l'implantation d'une décharge dans notre village «MONS-BOUBERT». Cette décharge serait située dans le bois de Presle sur une superficie de 7 Ha. A 1 km de la vallée de la Somme et à 3,5 kms du point le plus proche de la Baie de Somme.

En réaction, nous déclenchons les actions suivantes : échange de courriers et rencontres avec des personnalités locales et régionales, nous allons également nous adresser aux politiques toutes tendances confondues. Des réunions de coordination sont programmées, des tracts avec pétitions circulent.

Nous recherchons un soutien auprès d'organismes comme les vôtres, car plus nous serons nombreux à faire entendre nos voix, plus nos chances d'aboutir seront grandes.

Monsieur le Ministre Brice Lalonde déclare que dans dix ans il n'y aura plus de décharges ; ici, à MONS-BOUBERT les élus veulent en implanter une pour une durée de douze à quinze ans !, moyennant une rémunération. Pour obtenir quelque argent faut-il massacrer un site, sa faune et sa flore ?

La proximité d'un site tel que celui de la Baie de Somme, impose le rejet de cette création de décharge. Recherchons et proposons des solutions : tri, recyclage, incinération, exemple : Bapaumé dans le Pas de Calais, Dunkerque, Suisse, Outre-Rhin, Autriche ...

A l'avance nous vous remercions de l'aide que vous voudrez bien nous apporter en fonction de vos possibilités.

Association pour la Promotion de l'Environnement dans le Vimeu  
80210 MONS-BOUBERT par Feuquières-en-Vimeu

### UNE DECHARGE A MONS-BOUBERT ?

Les élus du canton de Saint Valery sur Somme ont récemment rencontré le préfet et le président du conseil général. Un contrat doit désormais être signé avec la région pour le développement touristique et la mise en valeur du patrimoine ainsi que l'aménagement de la côte picarde. Le représentant de l'Etat a réuni le comité de suivi des FEDER (Fond Européen De Développement Régional) et du FSE (Fond Social Européen). Des fonds vont être débloqués à valoir sur 1992 et 1993 (environ 355 millions de francs). Une partie de ces fonds est destiné au développement de l'attractivité de la région. Toutes ces actions qui vont dans le bon sens, obtiennent notre totale adhésion.

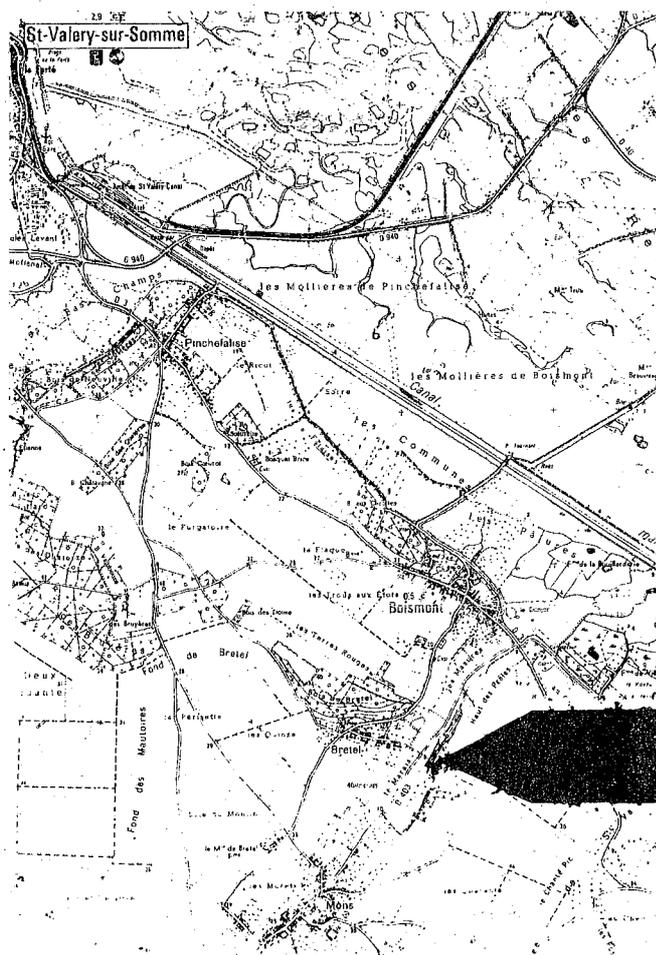
Mais là où rien ne va plus : c'est lorsque Monsieur DINGREMONT maire de St Valery sur Somme et conseiller général annonce que les élus de MONS-BOUBERT souhaitent implanter une décharge dans leur site (7 Ha dans le bois de Presle), moyennant une rémunération de la part de la S. A. BOINET qui serait chargée de l'exploitation.

L'implantation d'une décharge dans un tel site est un non sens et en plus un défi à toutes les volontés exprimées par les élus politiques toutes tendances confondues.

Nous sommes prêts à participer à toutes discussions concernant ce problème.

Nous sommes tous concernés : habitants permanents ou en résidences secondaires, agriculteurs, professions libérales, notaires, artisans, commerçants, retraités. Ne laissons pas dévaluer notre patrimoine.

Nous demandons une enquête d'utilité publique auprès des habitants.







*Nous publions ci-dessous le document de synthèse que nous avons rédigé à l'occasion des Assises Régionales de l'Environnement. Comme vous le savez sans doute, PICARDIE-NATURE participe aux travaux de commission de l'Agence Régionale pour l'Environnement en Picardie, organisatrice de ces assises.*

## **CONTRIBUTIONS AUX ASSISES REGIONALES DE L'ENVIRONNEMENT 21 ET 22 NOVEMBRE 1991**

### **COMMISSION : RESSOURCES NATURELLES**

PICARDIE-NATURE est une association d'étude et de protection de la nature. Elle oeuvre dans ce domaine, depuis maintenant 20 ans. Ses actions, nombreuses et variées se développent selon différents axes : étudier (suivi de la colonie de Phoques veau-marin de Baie de Somme, comptages d'oiseaux, enquêtes diverses...), informer (articles dans la presse, expositions...), initier (sorties de découverte de la nature, stages...), agir (participations à diverses commissions, comité de vigilance concernant les atteintes aux milieux naturels et aux espèces, actions en justice...).

Dans le cadre de cette commission, notre association souhaite vivement apporter sa contribution au niveau du constat et des solutions à apporter aux problèmes.

### **LE CONSTAT**

Du fait de ses origines (association de protection des oiseaux) le GEPOP devenu Picardie-Nature s'est surtout intéressé aux oiseaux, et d'une façon plus globale aux vertébrés. Elle a pendant plus de 15 ans, été la seule structure de ce type de la région. Elle a mené un gros travail dans le domaine de l'ornithologie. La majorité des données existantes sont le résultat de son dynamisme.

Il est utile de préciser que l'ensemble des informations dont la région dispose sur sa flore et sa faune, est le résultat du travail bénévole de nombreuses personnes, généralement rassemblées au sein d'associations. Il n'existe pas de structures professionnelles dans ce domaine.

Dans ce volet constat, nous nous intéresserons donc plus particulièrement à l'avifaune, mais dirons quelques mots sur les reptiles, les amphibiens et sur un mammifère.

### **AVIFAUNE**

Les oiseaux nicheurs sont de bons indicateurs, c'est-à-dire que les variations des effectifs des espèces, la disparition et l'apparition de certaines espèces, peuvent être révélatrices de changements que subit leur milieu de vie. Ils constituent donc de bons signaux d'alarme sur l'état de certains milieux.

Afin de mettre en évidence les problèmes, nous nous intéresserons aux espèces menacées et à leurs causes de disparition.

Nous ne traiterons pas de l'intérêt avifaunistique de notre région, puisque cela a été réalisé dans le cadre du Tableau de Bord (voir p 41 à 46), simplement nous préciserons pour quelles zones et pour quelles espèces, notre région présente un intérêt national voire international.

### **INTÉRÊT NATIONAL ET INTERNATIONAL POUR L'AVIFAUNE DE CERTAINES ZONES DE PICARDIE**

Ce sont surtout les zones humides picardes qui ont une valeur de niveau national ou international.

La Baie de Somme est considérée d'intérêt international pour ses stationnements d'oiseaux lors des migrations mais également en hivernage (Oie des moissons, Huitrier pie, Pluvier argenté, Canard pilet, Bécasseau maubèche, Alouette haussecol...). Elle présente un intérêt national pour la nidification du

Tadorne de Belon, de l'Avocette, du Gravelot à collier interrompu.

Les marais picards accueillent la troisième population française de Grand Butor et de Blongios nain. Les pâturages de la Vallée inondable de l'Oise constituent les derniers bastions du Râle de genêt (site d'intérêt européen pour cette espèce) et du Courlis cendré pour le Nord de la France.

Certains secteurs de notre région sont primordiaux pour le maintien des populations de certaines espèces rares à l'échelon national ou européen. Nous sommes donc, nous picards, les responsables du maintien des populations de ces espèces, vis à vis de notre pays et des autres nations européennes.

## LES OISEAUX NICHEURS MENACÉS DE PICARDIE

Notre région compte environ 160 espèces nicheuses régulières, parmi celles-ci 38 sont en forte régression, donc menacées, soit 1/5<sup>ème</sup> des espèces. Il s'agit des espèces pour lesquelles nous pouvons prouver une forte chute des effectifs sur une trentaine d'années. Il est fort probable que cette liste soit incomplète, notamment pour les petites oiseaux.

Ces oiseaux appartiennent à trois grandes catégories correspondant aux milieux qu'ils utilisent.

- Oiseaux des zones humides continentales : Butor étoilé, Blongios nain, Canard souchet, Sarcelle d'été, Marouette ponctuée, Marouette poussin, Vanneau huppé, Bécassine des marais, Courlis cendré, Barge à queue noire, Chevalier gambette, Martin pêcheur, Locustelle luscinioïde, Rousserolle turdoïde, Mésange à moustaches, Pie-grièche grise.

- Oiseaux des zones agricoles : Busard cendré, Faucon crécerelle, Caille des blés, Perdrix grise, Outarde canepetière, Râle de genêt, Oedicnème criard, Chouette effraie, Chouette chevêche, Huppe fasciée, Torcol fourmilier, Cochevis huppé, Alouette lulu, Rougequeue à front blanc, Traquet pâtre, Hypolaïs icterine, Pie grièche écorcheur, Corbeau freux.

- Oiseaux de la zone littorale : Huitrier pie, Gravelot à collier interrompu, Avocette, Traquet motteux.

Pour la grande majorité de ces espèces, c'est l'altération ou la destruction de leur milieu de nidification qui sont responsables de leur régression.

## LES ZONES HUMIDES

Elles ont été pendant longtemps, les mal-aimées car réputées sales. Cependant, elles abritent une flore et une faune remarquables. Leur destruction a des conséquences catastrophiques pour bon nombre d'espèces qui y sont inféodées.

L'intérêt de ces zones pour l'avifaune est leurs caractères ouverts et humides.

Deux milieux sont remarquables mais fortement menacés : les roselières et les pâtures humides et inondables.

### • LES ROSELIÈRES

Elles ont pendant longtemps fait l'objet d'un entretien traditionnel (pâturages, coupe du bois, faucardage, bousinage...). Ces pratiques ont progressivement disparu, laissant la végétation reprendre sa dynamique. L'équilibre s'est rompu et les roselières se boisent et s'attérisent. L'homme a parfois accéléré le processus en drainant ces milieux pour essayer de cultiver ou en y plantant du Peuplier. Certaines ont été détruites au profit d'étangs de loisir : pêche, chasse, habitat léger de loisirs... Actuellement, notre société de loisirs est grande consommatrice des espaces de marais. Ils se trouvent donc de plus en plus fréquentés et aménagés, le plus souvent au détriment de la flore et de la faune.

Les surfaces de roselière disparaissent rapidement dans notre région et avec elles, les oiseaux qui y nichent. (Butor, Blongios, Marouette, Locustelle, Rousserolle...).

### • LES PRAIRIES HUMIDES OU INONDABLES

Les prairies inondables sont les formations que l'on trouve dans les grandes vallées, telle que la vallée inondable de l'Oise. Elles sont généralement vouées à la fauche mais certaines sont pâturées. Ces

dernières années, les méthodes culturales ont bouleversé ces milieux: les prairies sont retournées mais surtout elles font en zone alluviale l'objet de creusement de carrières. Ce type d'exploitation est certainement la menace la plus pressante.

Les plus belles zones de prairies inondables se situent en Vallée de l'Oise, entre Pimprez (60) et Travecy (02). Il est clair, qu'à la vitesse où les projets de carrières arrivent, ces milieux vont disparaître. Il est certain également que l'action des agriculteurs est primordiale et que l'abandon de certaines pratiques agricoles constitue une menace.

Les prairies humides, situées généralement en périphérie des zones de marais sont, elles aussi, fortement menacées. Dans leur cas, c'est l'arrêt du pâturage et leur drainage en vue de la mise en culture qui est en cause, conséquence de la politique agricole commune très productiviste. Elles ont également fait l'objet de plantations de Peupliers, ceci sur des surfaces considérables, transformant des milieux remarquables en zone très banales (peupleraies).

Ces zones humides sont généralement sous utilisées par l'avifaune en hiver, du fait de la forte pression cynégétique dont elles font l'objet. En hiver, peu d'anatidés (canards et oies) y stationnent. (moins de 400 Canards hivernants en vallée de la Somme).

Elles sont également menacées par le développement des infrastructures routières, directement (franchissement sur remblais) ou indirectement (exploitation de granulats).

## **LES ZONES AGRICOLES**

Le paysage agricole a fortement évolué ces trente dernières années, et cela a eu de fortes répercussions sur l'avifaune. La mécanisation a affecté les oiseaux qui installaient leur nid dans les cultures, puis l'emploi des produits phytosanitaires en quantité de plus en plus importante a limité considérablement les populations d'invertébrés dont se nourrissent bon nombre d'espèces. La politique agricole intensive a fait disparaître les incultes et autres friches (talus, larris...) et, plus récemment, les remembrements ont fait disparaître haies et talus. Enfin la politique des quotas laitiers a fait chuter le cheptel bovin et engendré le retournement des pâtures et, donc la destruction des vieux arbres qui y poussaient ainsi que des haies.

## **LES ZONES LITTORALES**

La principale menace est la destruction des milieux, notamment les dunes (urbanisation, plantations exagérées d'oyats, aménagement...). La fréquentation humaine importante est également en cause.

## **MAMMIFERES**

La baie de Somme accueille la principale colonie française de Phoque veau-marin. Après avoir été très abondante au siècle dernier, elle fut trop chassée et l'espèce faillit disparaître complètement de l'estuaire picard. Après une période de fréquentation irrégulière de la baie, l'espèce devient à nouveau assidue à partir de 1986.

L'effectif réduit rend cette petite population très vulnérable.

Elle est menacée par les dérangements et les destructions d'engins de guerre.

## **BATRACIENS ET REPTILES**

Notre région compte 14 espèces de batraciens et 8 espèces de reptiles. La quasi totalité d'entre elles sont menacées. Les causes principales sont les conséquences de notre agriculture trop intensive: disparition des incultes, retournement des pâtures au profit des cultures et donc disparition des mares (zones de reproduction des batraciens), destruction des haies, assèchement et drainage des zones humides...

## **LES SOLUTIONS**

Nous considérons que le Conseil Régional et notamment l'Agence Régionale pour l'Environnement en Picardie peut et doit jouer un rôle afin de faire évoluer favorablement ces situations préjudiciables à la

faune, à la flore, à la qualité des milieux naturels et des paysages.

Les élus peuvent intervenir à plusieurs niveaux :

- en intervenant dans les décisions politiques françaises et européennes
- en agissant dans la région

## **QUELLES SOLUTIONS POUR ENRAYER LA DÉGRADATION DE CERTAINS MILIEUX NATURELS ET LA DISPARITION DE CERTAINES ESPÈCES ?**

### **INFORMATION**

Il y a tout d'abord un gros travail d'information à faire que ce soit dans le domaine de la connaissance des milieux naturels et de la législation concernant la protection de la nature. Il suffit d'avoir lu, dernièrement, la presse au sujet du projet de réserve naturelle de baie de Somme, pour s'en convaincre. La cible prioritaire nous apparaît être les décideurs (élus mais aussi les administratifs,...), mais aussi certains gestionnaires de milieux naturels (agriculteurs, membres d'association de protection de la nature, chasseurs...).

Il nous semble nécessaire de développer une véritable éducation à l'environnement pour nos enfants. L'état n'inscrit pas l'environnement aux programmes scolaires. Cette éducation peut se faire via des structures annexes à l'école (CPIE, Ecole verte...) mais aussi en formant les enseignants. Il est urgent de mener à ce sujet une réflexion à l'échelle de la région pour que l'on aboutisse à une harmonisation des projets mis en place. Il s'agit là d'un travail à long terme car nous devons former les gens qui prendront, dans dix ou vingt ans les décisions.

### **AGRICULTURE**

Nous avons vu en passant en revue les principales atteintes aux milieux naturels, le rôle déterminant que jouait, et joue encore l'agriculteur dans l'entretien des milieux naturels.

Il est certain que l'actuelle politique agricole productiviste a joué un rôle majeur dans la dégradation des milieux naturels de notre région.

Il faut qu'elle laisse la place à une agriculture extensive dans les zones sensibles, sinon la situation continuera d'empirer. Il faudra alors trouver des solutions qui seront certainement plus coûteuses si l'on envisage de maintenir de vastes zones semi-naturelles (pâturages...). Dans ce domaine, la décision est politique, nous comptons beaucoup sur nos élus pour concilier conservation de la nature et agriculture. Le développement de techniques de production et de récolte plus douces pour l'environnement. Dans ce domaine, l'A.R.E.P. peut initier une réflexion qui permettrait de déboucher sur la mise en place de projets pilotes, puis de leur généralisation.

Il y a nécessité d'améliorer les remembrements, qui, à l'heure actuelle, sont souvent catastrophiques sur le plan de l'environnement, par un financement plus important des études d'impact, un suivi par des professionnels qualifiés, une aide à la replantation de haies et une action efficace de maintien des haies existantes.

Des règlements européens peuvent appliquer d'une façon plus large avec un soutien financier de la région (article 19, ACNAT...).

### **PROTECTION ET GESTION DES MILIEUX NATURELS**

Il y a nécessité de prendre en compte l'intérêt des milieux naturels dans les décisions d'aménagement du territoire. Il faut donc que les études d'impact soient faites sérieusement et que soient mis en place des schémas directeurs...

Il faut protéger et gérer les milieux naturels les plus remarquables de notre région. Cela passe par la prise de mesures réglementaires de protection mais aussi le développement de partenariat avec différents organismes (conservatoire, communes, chasseurs ...).

Il y a urgence à nos yeux pour la vallée de l'Oise. Cette zone est remarquable pour son avifaune ; dernier site à Rôle de genêts et à Courlis cendré de notre région, et même du Nord de la France, elle est menacée par tout un ensemble de projets de carrières.

Il y a des mesures urgentes à prendre, une étude globale à faire sur cette vallée qui devrait déboucher sur un schéma global d'exploitation, afin de rendre compatible exploitation et conservation des zones écologiques majeures. Le Conseil Régional peut jouer ici un rôle déterminant.

Ce n'est pas l'étude, pilotée par la DRIR et financée par l'AREP qui peut faire office de schéma directeur. En effet, ce document ne s'intéresse qu'au réaménagement et tend à faire croire que toutes les zones peuvent être exploitées.

### **PROTECTION DE CERTAINES ESPECES MENACEES**

Pour certaines espèces très menacées des actions peuvent être programmées.

Deux exemples d'opérations menées par PICARDIE-NATURE :

Le phoque veau-marin

Nous l'avons vu cette espèce est menacée par

- la destruction d'anciens engins de guerre : actuellement, ce problème a trouvé une solution transitoire. Grâce à l'aide de partenaires (AREP, Département et Ministère de l'Environnement) qui ont financé l'équipement et une partie du fonctionnement, une équipe de surveillants intervient lors de chaque tir.
- les dérangements : avec la mise en place de la réserve naturelle de baie de Somme, la colonie devrait être surveillée de façon plus régulière. De plus, en période estivale, avec un financement du Ministère de l'environnement et du Ministère de la jeunesse et des sports, une équipe de bénévoles assure la surveillance de la colonie

### **LE BUSARD CENDRÉ**

Ce rapace très menacé est peu abondant dans notre région. Il niche au sol dans les cultures et lors de la moisson, les jeunes sont le plus souvent détruits. Des bénévoles surveillent ces oiseaux et aident les couvées à prendre leur envol en déplaçant les jeunes ou en intervenant auprès des agriculteurs avant la moisson;

***Le travail à accomplir est considérable.***

***Si les Assises pouvaient déboucher au moins sur la définition de priorités en matière de conservation et de gestion des ressources naturelles, elles auraient atteint un objectif essentiel.***

Laurent Gavory

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1991

Le 8 Mars 1992, en présence du recteur MALLET et de Mr CLASSEN, conseiller général, s'est déroulée la 21<sup>ème</sup> assemblée générale de notre association.

Le bilan de cette journée vous sera envoyée prochainement.

## UNE AFFICHE POUR PROTEGER LE LITTORAL PICARD

# PROTEGEONS LE LITTORAL PICARD



**LEGENDE**

- A. Avocette
- B. Héron cendré
- C. Martinet noir
- D. Epervier d'Europe
- E. Buse variable
- F. Pic épelche
- G. Goéland cendré
- H. Mouette riuse
- I. Courlis cendré
- J. Pipit farlouse
- K. Tadornes de Belon
- L. Verdier d'Europe
- M. Fauvette grisette
- N. Huitre pie
- O. Grand Gravelot
- P. Bécasseau variable
- Q. Gravelot à collier
- R. Bergeronnette grise
- S. Vanneau huppé
- T. Bécassine des marais
- U. Bruant des roseaux

Oiseaux protégés



Après la publication du guide des oiseaux de la baie de Somme en 1990 nous venons d'imprimer une affiche en couleur sur les oiseaux de la Baie de Somme.

Disponible au local au prix de 20F

(Le guide est encore disponible au prix de 50F)

## **QUI N'A PAS SON PIN'S ...**



## **... PICARDIE NATURE ?**

Un très beau pin's de 19mm de hauteur avec le logo de Picardie Nature en noir sur fond de couleur or sans oublier la tache rouge vif sur le dessus de la tête.

Il est en vente **20F**

- lors de toutes les manifestations ou sorties nature,  
au local (14 place Vogel à Amiens)  
ou par courrier au prix de 25F l'unité à réception de chèque.

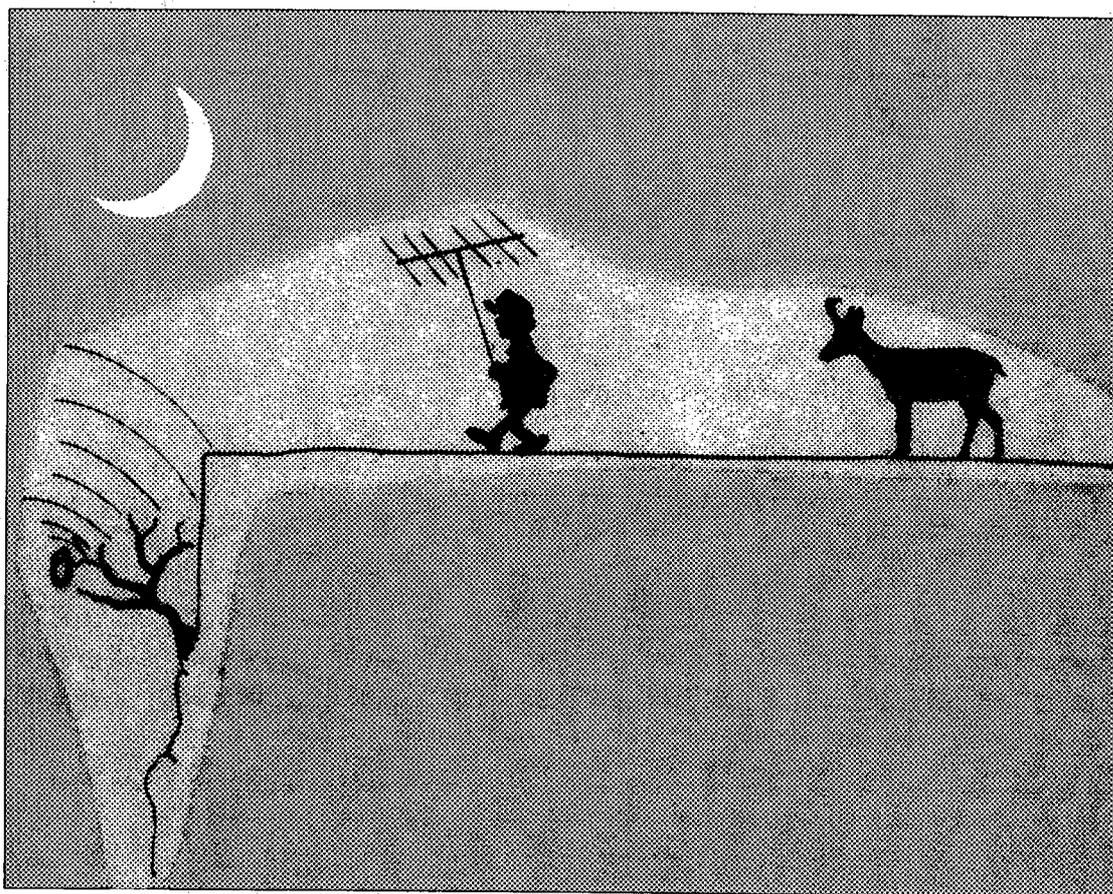


TAILLE REELLE

## UN GRAND SAVANT

La démarche est maintenant systématique : les «scientifiques» - puisqu'ils ne sont plus capables d'être savants - dès qu'il s'agit de l'étude sérieuse d'une espèce n'ont de cesse de mettre en oeuvre une méthode si codifiée qu'elle en est devenue banale et s'applique du mulot à la girafe, surtout s'il y a ensuite un programme de protection. Repérage d'un témoin représentatif, immobilisation par piqûre hypodermique pour provoquer l'endormissement puis pesée, prise de sang, parfois extraction d'une dent, etc... Et surtout mise en place d'un collier pour l'organisation du radiopistage : qu'est-ce qu'on ferait sans radiopistage. Alors la bête est condamnée à traîner une boîte et un collier autour du cou, et quelle gloire quand on peut raconter ses déboires parce que l'animal a été plus roublard et s'en est débarrassé ! Soudain, je suis fier de moi, moi aussi je suis un grand savant. Oh combien ! J'ai mis un collier à mon chien.

Joseph HERBET



Nous organisons en Mai et Juin un certain nombre de sorties, le soir, en semaine, en périphérie d'AMIENS. Le crépuscule est un moment propice pour l'observation des oiseaux.

**DIMANCHE 17 MAI :**

Sortie "étude" de l'avifaune de la forêt de St GOBAIN (02).

Le matin : balade en forêt de St GOBAIN à l'écoute des oiseaux chanteurs : Pouillots, Fauvettes...

Observation de rapaces : Buses, Epervier...

L'après-midi : Observation des oiseaux des prairies humides de l'Oise : Coulis cendré, Râle des genêts, Traquets...

Rendez-vous à 10 h 00 en face de l'Abbaye du Tortoir sur la commune de St NICOLAS-AU BOIS.

**MERCREDI 20 MAI :**

Sortie d'initiation à l'ornithologie dans les marais de BOVES (10 km au Sud Est d'AMIENS)

Durée 2 heures. Observation des oiseaux des marais :

Rousserolles, Blongios, Foulque, etc...

Rendez-vous à 19 h 30 devant l'église de BOVES.

**SAMEDI 30 MAI :**

Sortie très matinale d'initiation à l'ornithologie dans la réserve naturelle de BOVES.

Durée : environ 2 heures.

Rendez-vous à 6 h 00 à l'église de BOVES.

**MERCREDI 3 JUIN :**

Sortie d'initiation à l'ornithologie dans les marais de LA CHAUSSEE-TIRANCOURT (15 kms au Nord-Ouest d'AMIENS).

Rendez-vous à 19 h 30 devant l'église de LA CHAUSSEE-TIRANCOURT.

**JEUDI 11 JUIN :**

Sortie d'initiation à l'ornithologie dans le marais de LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS (25 kms au Nord-Ouest d'AMIENS).

Rendez-vous à 19 h 30 sur la place de la mairie de LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS.

**DIMANCHE 14 JUIN :**

Sortie étude ornithologique en pays de Bray. Observations de rapaces, fauvettes, pouillots, etc... au cours d'un circuit pédestre de plusieurs kilomètres.

Rendez-vous à 9 h 30 devant l'église de LA CHAPELLE-AUX-POTS.

Durée la journée, repas tiré du sac.

**REMARQUES :**

Pour les sorties sur le terrain : il est préférable de se munir de bottes et de vêtements de pluie.

Pour les sorties d'initiation à l'ornithologie, notre association met à votre disposition des paires de jumelles.

- Parfois un rendez-vous est fixé place du Cirque à Amiens, celui-ci n'est nullement obligatoire, il est fixé simplement pour permettre aux habitants d'Amiens et des environs de se regrouper dans les véhicules, l'attente à ce rendez-vous n'excède pas 15 minutes.

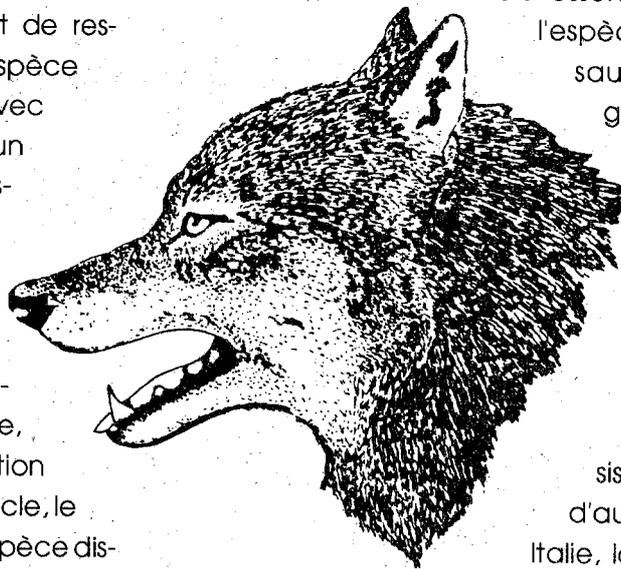


## LE LOUP EN EUROPE

A moins de 30 kilomètres de Rome, il existe encore aujourd'hui quelques loups libres et sauvages. Il en reste environ 250 individus dans l'ensemble de l'Italie. Après avoir baissé jusqu'à une centaine d'individus au début des années 1970, leur population est en expansion. La survivance d'un grand carnivore dans un pays aussi peuplé (densité = 190 habitants au KM<sup>2</sup>) et industrialisé que l'Italie est un phénomène extraordinaire. Contrairement à une grande partie de l'Europe, l'Italie a toujours eu à l'égard du loup un comportement ambivalent fait d'aversion et de respect à la fois, si bien que l'espèce n'a jamais été attaquée avec détermination et dans un esprit d'extermination. L'histoire de l'extermination, du loup en Europe, commence très tôt. Dès le moyen-âge, nombre d'États en organisent directement la chasse (cf en France, Charlemagne et la création des louvetiers). Au XVII<sup>e</sup> siècle, le massacre s'accélère et l'espèce disparaît d'abord d'Angleterre, puis en Ecosse, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Suisse, en Autriche et en dernier lieu en France. Dans les pays scandinaves, malgré l'étendue des forêts, le loup n'a pas eu un sort meilleur. Aujourd'hui, il en reste seulement un petit nombre en Finlande grâce à une faible migration d'individus venus d'URSS. Actuellement, le loup ne reste en nombre qu'en Italie, en Espagne, au Portugal et en Grèce. Dans ce dernier pays, la faible population reste en contact des plus grandes populations des Balkans et d'Europe orientale, mais en Italie et dans la péninsule ibérique, le loup est coupé de tout contact avec d'autres populations, ce qui lui vaut le statut de sous-espèce. Ces loups ont dû adapter leur comportement et leurs moeurs à leurs milieux qui sont très différents de l'habitat originel de l'espèce. Le loup a donc adapté un régime alimentaire plus varié, comprenant les petits rongeurs, les fruits, les

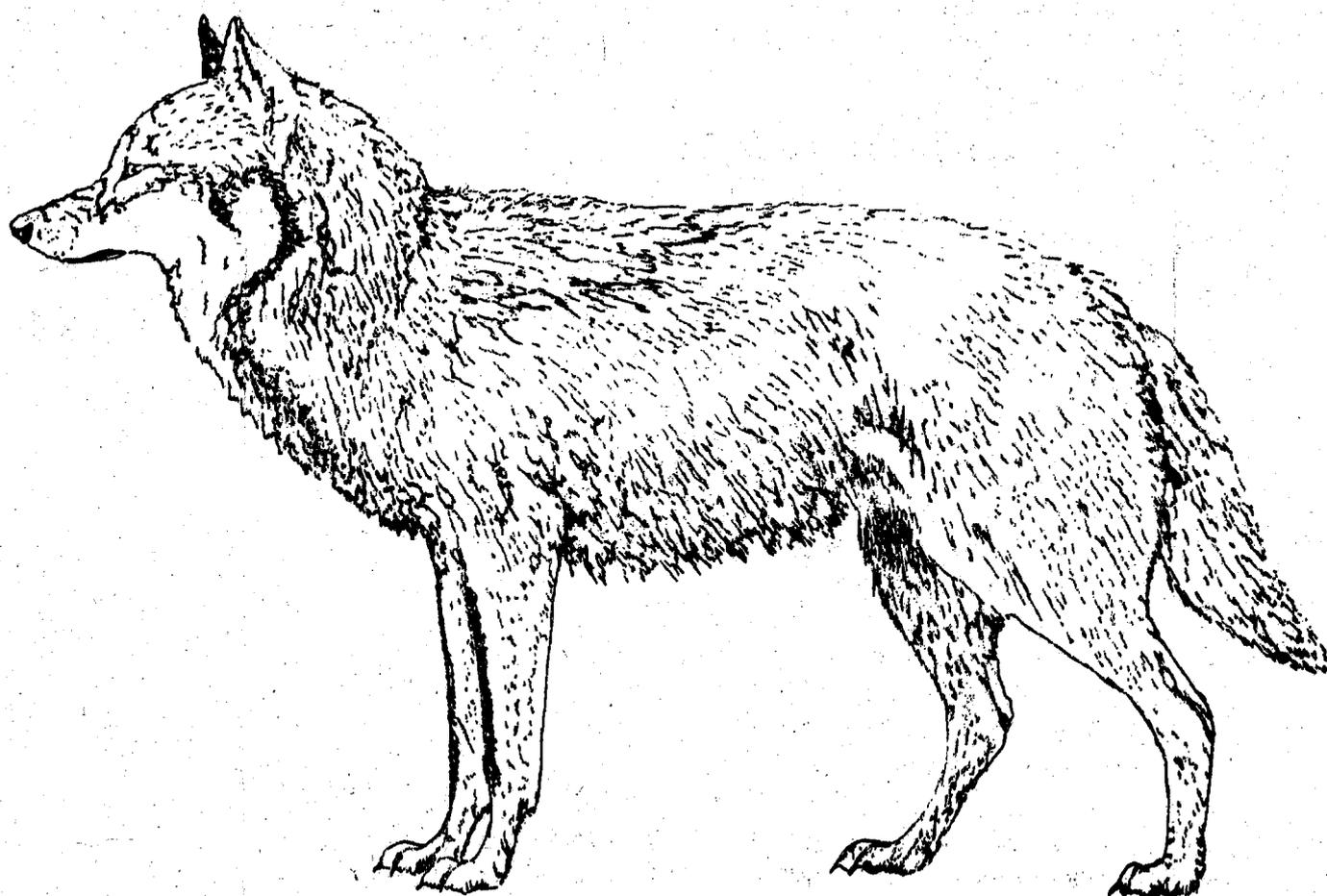
végétaux et les déchets de nourriture. Néanmoins, il arrive que le loup s'attaque à des animaux d'élevage, ce qui entraîne des dommages économiques graves aux éleveurs. Un système d'indemnisation permet aux bergers de faire face à cette situation. Néanmoins, le loup est un bouc émissaire facile car bon nombre d'attaques de troupeaux sont dues à des chiens sauvages et non à des loups.

Malgré ces difficultés, les indemnisations jouent un rôle essentiel pour la préservation de l'espèce. La présence de chiens sauvages présente aussi une grave menace génétique pour le loup. Quelques cas d'accouplement entre le chien et le loup ont déjà été observés. En Italie, on évalue le nombre de chiens errants à 200 000, chiffre énorme par rapport aux centaines de loups qui subsistent. Face à ce danger et à d'autres (rage notamment), en Italie, la protection passe par l'élevage du loup en captivité. Il s'agit d'élever un petit nombre d'individus de telle manière qu'on puisse assurer la conservation d'au moins 95 % de ses caractères génétiques pendant 100 à 200 ans. Ceci ne veut pas dire que l'on renonce à protéger les animaux libres mais qu'on se donne la possibilité d'un instrument de gestion des populations. En Europe, il est clair qu'il ne sera pas possible de protéger le loup sans une stratégie d'ensemble visant tout le continent parce qu'autrement, les petites populations auront une vie précaire et toujours proche d'une extinction définitive. Le lien avec les pays d'Europe orientale est donc indispensable car dans certains de ces pays, les populations de loups sont en bon état comme en Pologne ou en Yougoslavie. La présence de l'espèce va de pair avec une plus grande diversité de la faune dans ces régions et la meilleure santé des populations présentes. Le loup a cohabité pen-



gant des millénaires avec l'Homme et il a modifié son régime pour s'attaquer successivement aux grands herbivores sauvages, aux ovins en pâture et maintenant aux déchets. Le pire danger est pour lui la mauvaise réputation que l'Homme a voulu lui faire. C'est contre cette réputation que les efforts doivent être portés afin de la changer et la remplacer par la véritable histoire naturelle du loup.

François BARBIER



## **AGRICULTURE : COMPREHENSION ET RENTABILITE**

Les changements radicaux subis par les techniques agricoles ont, dans de vastes régions d'Europe, appauvri la vie sauvage. L'impact de ces nouvelles formes d'agriculture se fait sentir non seulement sur les terres agricoles, mais aussi sur les milieux avoisinants tels que les rivières, les fleuves et les estuaires. Face à un déclin de cette ampleur, un renversement de situation ne peut s'obtenir que par une action allant bien au-delà des traditionnelles mesures de conservation. Une initiative d'envergure s'impose pour modifier le rythme et l'orientation des changements agricoles. Les priorités varient d'une région, voire d'une exploitation agricole à l'autre. En général, l'enjeu consiste à maintenir les systèmes traditionnels lorsqu'ils sauvegardent la vie sauvage, à empêcher l'intensification néfaste de l'exploitation des terres, à réduire la pollution, à freiner l'emploi des produits chimiques et éliminer toute autre pratique dommageable, à améliorer la gestion des biotopes agricoles et à promouvoir des méthodes de cultures «écologiques», soucieuses de l'environnement. On comprend mieux quelles techniques agricoles doivent être maintenues ou modifiées pour être conciliables avec la vie sauvage. Il est toutefois plus difficile de persuader les agriculteurs d'adopter ces méthodes. La majorité d'entre eux ont besoin de mesures incitatives, car le fait de tenir davantage compte de la vie sauvage entraîne souvent pour eux une perte de revenus. C'est vrai non seulement pour ceux qui abandonnent ou changent une partie de leurs méthodes actuelles, mais aussi ceux qui choisissent de rester fidèles aux techniques traditionnelles, sacrifiant peut-être à long terme des occasions de moderniser leur exploitation agricole et d'accroître leurs revenus. Assez peu d'agriculteurs acceptent d'encourir ces pertes, et bon nombre d'entre eux ne considèrent pas la protection de la vie sauvage comme une priorité et le surcoût de sa prise en compte leur paraît réellement dissuasif.

### **COMMENT MOTIVER LES AGRICULTEURS ?**

Les associations de conservation de la nature et les pouvoirs publics expérimentent dans toute l'Europe, de nouveaux moyens de motiver les agriculteurs. Les campagnes d'information en sont un, les services consultatifs en sont d'autres. La loi oblige certains agriculteurs à protéger des écosystèmes-clés, mais elle ne peut néanmoins les contraindre à les gérer avec discernement. On remarque plus particulièrement une série de nouveaux plans attribuant aux agriculteurs des indemnités régulières en échange de leur engagement à respecter les règles de conservations.

D'autres sont plus complexes avec toute une gamme de rétribution visant à maintenir des formes d'agriculture traditionnelles qui, autrement, risqueraient de disparaître.

### **FAIRE ÉCOLE**

Il semble que ces plans commencent à faire école, même en France où, jusqu'ici, le scepticisme prévalait à propos des rétributions. Les associations d'agriculteurs paraissent de plus en plus disposées à accepter une rétribution pour la gestion de l'environnement, du fait notamment de la baisse des prix de nombreux produits agricoles. Les mesures écologiques peuvent freiner, voire réduire, la production agricole, ce qui n'est pas pour déplaire aux gouvernements préoccupés par les excédents. C'est en partie pour cette raison que la Commission de la CEE propose d'augmenter la part du budget agricole de la communauté consacré à ces subsides en faveur des zones à environnement sensible. L'instauration de ce système de rétribution ne fait cependant pas l'unanimité. De nombreux agriculteurs craignent de devenir des «gardiens de parc», dépendants de l'Etat. Certains redoutent de voir leur ferme se transformer en un musée technologiquement dépassé que leurs enfants ne voudront pas reprendre. Certains gouvernements sont hostiles au principe de rétribution des agriculteurs pour la gestion de l'environnement, d'autres jugent exorbitant le coût potentiel de cette politique. De nombreux plans paraissent, néanmoins, bien fonctionner une fois aplanies les difficultés de départ. Pour être efficaces, ils doivent être pratiques, rentables et facilement compris par les agriculteurs.

Les rétributions peuvent prendre différentes formes :

- Le versement d'indemnités annuelles calculées à l'hectare,
- Baux peu élevés,
- Dégrèvements d'impôts,
- Subventions pour l'aménagement de l'exploitation,
- Indemnités spéciales pour des cultures et types d'élevages particuliers,
- Aides en nature.

Les rétributions sont un moyen de se décharger sur la société d'une partie du fardeau que représente la gestion et la conservation des terres, et de fournir aux agriculteurs une nouvelle source de revenus, revenus non engloutis par des achats supplémentaires de machines, de fourrage et de produits chimiques. Elles ne constituent pas une panacée, mais elles ouvrent la voie à l'instauration de rapports tout à fait nouveaux entre l'agriculture et la conservation de l'environnement, et l'extension du système ne fait guère de doute.

François BARBIER

*Cet article est extrait de «Compréhension et Rentabilité» par David Baldock paru dans la revue Naturopia.*

## QUELLE AGRICULTURE POUR L'EUROPE ?

Produire mieux, c'est à dire produire des denrées en respectant l'environnement. Produire moins, mais avec un maximum de valeur ajoutée en gardant à l'esprit qu'il faut produire pour vendre et pour moins acheter.

Tels sont les objectifs que décideurs et hommes politiques donnent à l'agriculture de l'Europe de l'Ouest en cette fin de siècle. Ces objectifs sont-ils réalistes ? Comment peut-on y parvenir ? En a-t-on les moyens techniques ?

### **POURQUOI PRODUIRE DIFFÉREMMENT ?**

Si les thèmes concernant la protection de l'environnement ou de la qualité des produits agricoles sont devenus prioritaires, c'est que l'opinion publique a pris conscience des effets de l'agriculture intensive pratiquée depuis 40 ans :

- Pollution (nitrates, pesticides...),
- Erosion génétique (végétale et animale),
- Transformation des paysages,
- Surproduction.

L'agriculture est victime à la fois de sa réussite (augmentation de la productivité) et de ses défauts (utilisation massive d'intrants). Il faut toutefois rester réaliste et savoir que des surfaces importantes en Europe continueront à s'intensifier (maïs irrigué de l'Europe du Sud par exemple). Des gains importants de productivité sont encore possibles permettant de produire au prix du marché mondial. Si l'on prend l'exemple du maïs, le prix de l'unité fertilisante d'azote est trop bas pour inciter l'agriculteur à la modération. Le raisonnement de la fertilisation (qui n'est pas possible encore sur toutes les cultures) passe par une formation des agriculteurs et peut-être par la législation (cf l'article « Economie et écologie dans le Picardie Nature N° 47). Il semble qu'il faille d'abord proposer des solutions techniques réalistes et ensuite, le cas échéant, de légiférer. Nous disposons aujourd'hui, pour essayer de produire différemment, de deux façons :

- l'agriculture biologique (mais ce modèle ne sera pas applicable aux zones qui continueront à s'intensifier)
- la mise en place de systèmes de production intégrée où les intrants et les techniques culturales sont soigneusement raisonnées.

### **COMMENT PRODUIRE DIFFÉREMMENT ?**

Face à l'évolution de l'agriculture depuis 40 ans, certains agriculteurs ont réagi et proposé des solutions quelquefois extrêmes. Parallèlement, les chercheurs ont tenté de développer des techniques de production raisonnée.

1) L'agriculture biologique : Une alternative ?

La non utilisation de produits chimiques de synthèse est séduisante pour l'opinion publique que les mots nitrates ou pesticides effraient.

En agriculture biologique, il est conseillé de remplacer la fertilisation minérale classique par des apports de matières organiques (fumier, lisier, compost, résidus végétaux, ...). Si, en maraîchage, ou dans des systèmes de production incluant l'élevage, cette technique peut être systématisée, il n'en est pas de même pour les exploitations pratiquant uniquement les grandes cultures. L'introduction de légumineuses (luzerne, trèfle...) qui fixent l'azote atmosphérique, ne suffit pas à contrebalancer les exportations en azote des céréales, si bien qu'à terme, les rendements en céréales sur les exploitations sans élevages, sont fortement pénalisés. De même, le non recours aux pesticides de synthèse peut être compensé par des travaux du sol appropriés, cependant souvent moins efficaces et plus coûteux en temps, voire en énergie. D'autre part, une utilisation trop intensive de lisier ou de fumier peut conduire à une pollution de l'environnement (cf. la pollution due à l'utilisation du lisier de porc en Bretagne). En général, l'agriculture biologique aboutit à un rendement plus faible, et avec des coûts de production au moins aussi élevés que

dans l'agriculture classique. Néanmoins, les produits obtenus sont mieux valorisés à travers un circuit de distribution particulier ou la vente directe. Le consommateur accepte de payer plus cher un produit qu'il estime de meilleure qualité. Cependant, les administrations considèrent un produit comme biologique que d'après la façon dont il est cultivé et non selon ses qualités intrinsèques. Ceci ne garantit pas aux consommateurs une meilleure qualité des produits. Sur ce thème, le débat reste ouvert.

## 2) Les systèmes de production intégrés : l'avenir ?

Les agronomes ne se sont pas préoccupés simplement de la hausse des rendements, mais aussi de la réduction des intrants (engrais azotés en particulier) qui est depuis 15 ans leur souci majeur. Ils ont lutté pour faire prendre conscience aux agriculteurs de la notion de fertilisation raisonnée, et ils ont beaucoup investi dans les études sur la lutte intégrée qui allie la lutte chimique raisonnée et la lutte biologique.

De nombreuses techniques existent et sont en partie opérationnelles : engrais verts, lutte intégrée en arboriculture, fertilisation raisonnée sur céréales... Dans d'autres domaines, un travail de recherche est encore nécessaire. Ces efforts en vue de promouvoir une agriculture peu «agressive», économe et adaptée aux contraintes du marché doivent être encouragés. L'agriculture biologique peut, dans certains cas, apparaître comme une alternative, mais non comme l'alternative ! Les systèmes de production intégrés conciliant les techniques de l'agriculture biologique et les techniques culturales raisonnées permettront de continuer à produire sans hypothéquer l'avenir.

François BARBIER

*Cet article est une synthèse de celui du Dr P. Girardin paru dans la revue Naturopa.*



# ADHESION A PICARDIE NATURE ET ABONNEMENT A LA REVUE

ANNEE 1992

NOM \_\_\_\_\_

Prénom(s) \_\_\_\_\_  
(prénoms des différents adhérents)

Profession (facultatif) \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal

Ville \_\_\_\_\_

N° tél (facultatif)

renouvellement

nouvelle adhésion/abonnement

## ADHESION A PICARDIE NATURE

moins de 16 ans ----- 25F

normale ----- 40F

de soutien à partir de ----- 80F

famille ----- 70F + 10F par enfant

couple ----- 70F

## ABONNEMENT A LA REVUE "PICARDIE NATURE"

4 numéros par an ----- **40F**

**réglement total** \_\_\_\_\_

(adhésion + abonnement)

Réglement à l'ordre de PICARDIE NATURE BP 835 - 80008 Amiens Cédex 1 CCP Lille 872.02 E

Sur simple demande un reçu pour déduction fiscale vous sera envoyé :

Cochez les cases correspondant à vos choix

